

Positions et plan d'actions du GDG

A- Finances et fiscalité (dicastère conduit par D. Collaud)

1. Le GDG soutient l'action de la municipalité visant au maintien d'une marge d'autofinancement minimale de 5 à 6 millions par année. Ceci dans le but de continuer à mettre à disposition de la population des infrastructures adaptées. Pour ce faire, le GDG a soutenu l'adaptation du taux d'imposition en début de législature, puis le maintien du taux existant.
2. Il a soutenu la volonté d'être accueillant aussi bien pour les contribuables modestes qu'aisés, ainsi que les personnes morales. A ce propos, le GDG est conscient du soin à apporter aux PME locales et à améliorer le ratio entre population et emplois. Il veillera aux conditions cadres leur permettant de prospérer.
3. Le GDG se réjouit des excellents résultats financiers de ces dernières années qui ont permis une sensible diminution de la dette communale. D'importants chantiers peuvent être planifiés sans crainte pour leur financement, même si des choix devront être faits – de manière participative – puisque l'ensemble des investissements souhaitables (plus de 70 millions) dépasse nos possibilités (50).
4. Pour la législature à venir, le GDG appellera donc les partis glandois à faire des propositions réalistes et réalisables financièrement.

B- Urbanisme (dicastère conduit par Th. Genoud)

1. Le GDG reste en tout temps attentif au bien-être des habitants de Gland. Le développement de la localité doit être maîtrisé. C'est un sujet constant de discussions au sein du group, qui vient de déposer une motion pour réviser le Plan directeur communal, en cohérence avec les lignes directrices cantonales et régionales, dans une approche participative avec la population.
2. Le GDG a soutenu la proposition du Plan de quartier Communet / Borgeaud et en accompagnera la réalisation. Ce soutien n'a cependant été accordé qu'après avoir obtenu des garanties de l'office fédéral des routes quant à la possibilité d'élargir le pont du Communet sur l'autoroute, des garanties du canton quant à l'amélioration des conditions de circulation sur la route de l'Etraz, des mesures de protections contre le trafic poids-lourds au Borgeaud, une partie substantielle de logements sociaux, un encouragement à la mobilité douce et aux transports publics en direction de la gare, et l'engagement du promoteur Losinger de soutenir ces travaux. Il espère de plus que le mode de chauffage du nouveau quartier pourra s'appuyer sur le projet de géothermie profonde.
3. Le GDG a majoritairement soutenu l'aménagement de la place de la gare afin de rendre ce lieu plus convivial et plus accueillant pour les nombreux usagers des transports publics. Il est cependant conscient que les attentes des Glandois-es se concentrent sur le passage sous-voies, le confort des quais, le lien avec les bus et la desserte ferroviaire. Aussi, le GDG maintiendra-t-il sa pression pour que la municipalité obtienne des CFF une meilleure réponse à ces besoins.
4. Il soutiendra également l'étude d'un vaste projet d'urbanisme pour les parcelles placées au Sud des voies, englobant la construction d'un sous-voie adapté aux « deux-roues », reliant les zones 30 km/h, vraisemblablement dans un partenariat public - privé permettant d'offrir des infrastructures nouvelles (bibliothèque publique ?) ou des commerces utiles (ex. boucherie) impossibles à créer vu la spéculation immobilière.
5. Le développement du secteur C à l'ouest de la ville s'est fondé sur un Schéma directeur adopté par l'ancienne municipalité (juin 2006) sur des bases incomplètes. Il prévoyait pour l'essentiel la construction d'une nouvelle route de contournement passant sous les tours de la Cité Ouest et l'éclatement des sorties autoroutières qui ne sont qu'en cours de projet; et ignorait de surcroît l'évolution du trafic des marchandises à la Ballastière et sur les terrains des CFF. Le GDG soutient la volonté de la Municipalité de réviser cette approche avec notamment les objectifs suivants : prendre en compte – en collaboration avec Vich, Prangins et le Canton - l'opportunité unique sur la Côte de transporter certaines marchandises par le rail, sans entraver le développement pour du logement du Plan de quartier de la Combaz ; offrir les conditions cadres permettant d'accueillir des nouvelles entreprises génératrices d'emplois sur place ; et dégager l'axe de la rue du Mont-Blanc du trafic poids-lourds.

C- Mobilité

1. Vy-Creuse : Le GDG souhaite l'amélioration de l'axe de la Vy-Creuse par la correction de plusieurs carrefours, la construction de trottoirs à certains endroits et d'une piste cyclable à la montée.
2. Zones 30 : Afin de limiter les déplacements automobiles à l'intérieur de la localité, nous avons préconisé la mise en place d'une grande partie du territoire en zones 30; ceci afin de favoriser la mobilité douce (déplacement à vélos et à pieds) : un bilan est cependant nécessaire, y compris sur l'esthétique du mobilier urbain (pots rouge et blancs...). Ce bilan devra en outre permettre de trouver de concert avec la population la meilleure formule pour Gland Sud, dont la configuration routière est un peu différente.
3. Nous avons également invité la municipalité, par voie de postulat, à inciter les entreprises à développer le covoiturage et les plans de mobilité d'entreprises.

D- Infrastructures communales

1. Bâtiments : Le GDG a soutenu la création de nouvelles infrastructures tel le bâtiment des espaces verts, pour répondre aux besoins des services au publics de la localité. Il a également fait de même pour le bâtiment administratif et sera tout particulièrement attentif au projet que la Municipalité déposera sur le site de la « Maison rose » ainsi que pour faire face au besoin croissant de bureaux, y compris pour la Police, voire une bibliothèque publique ou « maison de la culture » facile d'accès.

E- Energie

1. Cité de l'énergie : Par le dépôt d'une motion GDG en 2001 déjà, le groupe a invité la municipalité à entreprendre les démarches pour que notre ville soit labellisée « Cité de l'Energie ». C'est le fil conducteur lors de toutes rénovations de bâtiments communaux, mais également pour les projets de constructions ou d'améliorations de constructions privées. La commune se doit d'exiger le label Minergie dans toutes les nouvelles constructions. Le GDG a soutenu l'introduction de taxes sur l'électricité afin de financer des projets d'améliorations communaux. Il attend une politique d'information accrue afin que davantage de projets soient réalisés dans ce sens.
2. Géothermie : le groupe a également déposé un postulat invitant la municipalité à se prononcer et à soutenir un projet de géothermie profonde. Nyon et Aubonne et des entreprises privées sont également associés à ce projet dont les premiers résultats sont très prometteurs et confirme la pertinence de cette initiative visionnaire.
3. Déchets : notre déchetterie est très bien organisée mais il s'agit à la fois de l'adapter à une fréquentation croissante, tout en incitant la population à augmenter encore le tri des matériaux récupérables.

F- Patrimoine et travaux publics / logement

1. Le GDG n'a pas été insensible aux doléances des habitants soucieux de la dégradation du réseau routier (i.e au golf) et appelle à un programme régulier d'entretien. La mise en œuvre des mesures favorables à la mobilité douce (ex. Vy Creuse ou ch. de la Falaise) a pris du retard. Par ailleurs, nous soutenons l'assainissement énergétique des bâtiments communaux et intervenons de même régulièrement pour des améliorations ponctuelles (entretien des places de jeu, passages sécurisés...). Le bilan en la matière n'est donc pas entièrement satisfaisant et le GDG maintiendra sa vigilance en intervenant au Conseil communal.
2. Le GDG est très soucieux que chacun-e puisse se loger à des conditions raisonnables. Nous avons soutenu la politique d'acquisition de terrains, tant en vue de garantir des espaces publics (ex. forêts, ancien chenil, parcelle des GF) que pour augmenter la part des logements soustraits à la spéculation immobilière. En particulier, nous avons encouragé la réalisation de l'immeuble dit « inter-générationnel » de la rue de la Chavannes et veillerons à ce que ce projet aboutisse, de même que la valorisation de notre parcelle communale au Communet-Borgeaud. Nous nous réjouissons de la mise en œuvre prochaine de l'aide individuelle au logement (AIL) prévue dans la Constitution vaudoise.

G- Sécurité (dicastère conduit par G. Cretegny)

1. Le GDG a pris acte de l'option de la municipalité de signer un contrat de prestations avec la Gendarmerie cantonale afin d'assurer la proximité des prestations dans une commune à la fois trop

petite pour avoir sa propre Police mais confrontée parfois à des problèmes de ville. Ce choix s'est avéré pertinent, mais le Canton est en train de changer les règles du jeu. Aussi, le GDG suivra-t-il avec attention l'évolution du dossier sans exclure aucune option : Poursuite de la collaboration initiée avec le Canton, Police intercommunale avec Nyon ou autre avec les communes avoisinantes.

2. Le GDG veillera cependant à ce que le sentiment de sécurité (en particulier dans les endroits «chauds»), ainsi qu'une approche préventive avant d'être répressive (cf. projet *Railfair* avec les CFF), soit préservés dans la perception de la population. Ceci en observant que le diagnostic communautaire actuel est rassurant dans ce domaine et que la confiance en nos autorités pour y faire face est bonne.

H- Sports (dicastère conduit par D. Collaud) / Culture

1. Les investissements sportifs ont été constants et équilibrés : archers, foot (2^e terrain synthétique), terrains de tennis, soutien culturel, participation à des grandes manifestations. De plus, avec le soutien de la commune qui offre la gratuité des installations et de leur entretien, le GDG se plaît à relever que les clubs glandois font preuve d'un dynamisme exceptionnel : centaines de juniors formés au foot ou judo, tournois juniors majeurs en tennis, notamment.

2. Prenant acte du fait qu'une patinoire – piscine occasionnerait à court terme une charge excessive, le GDG a proposé, simultanément à un autre groupe, la réalisation rapide d'une patinoire d'hiver, mise sur pied avec succès à la Cité Ouest en décembre dernier. Nous avons également demandé que l'étude de faisabilité d'une piscine couverte à Montoly soit plus ambitieuse qu'initialement imaginé et soutiendrons ce projet très attendu des Glandois-es.

3. Le programme culturel porté par quelques passionné-es soutenu-es par la Commune est remarquable pour une petite ville telle que la nôtre. Cependant, le GDG est conscient de la fragilité du dispositif et encouragera ces initiatives, en favorisant leur coordination au niveau régional (ex. spectacles itinérants dans les différentes salles de La Côte). De plus, il sera attentif à toutes les actions visant à embellir la ville, non seulement au niveau des pouvoirs publics (cf. œuvres d'art sur les ronds-points) mais aussi au niveau de chaque propriétaire (ex. remplacement des haies de thuyas et promotion de la nature en ville).

I- Jeunesse /Aînés

1. L'école est largement gérée au niveau cantonal. Cependant, pour développer une approche cohérente de la journée de l'écolier, intégrant l'enseignement et le péri-scolaire (accueil, devoirs surveillés, activités associatives), le GDG compte beaucoup sur le dynamisme du Conseil d'établissement et sera très attentif à ce qu'il trouve un véritable essor.

2. Le transport urbain (TUG), qui concerne à plus de 95% les écoliers, a fait débat suite à l'intégration de la région dans la communauté tarifaire Mobilis. Si Mobilis apportera globalement des améliorations, il a signifié une pénible hausse des tarifs pour ceux qui n'utilisent que la « zone Gland ». Le GDG a majoritairement suivi la proposition municipale de subventionner les familles concernées ; mais non sans appeler à une réflexion plus globale intégrant les dimensions telles que la santé des jeunes et leur socialisation.

3. L'occupation des ado' (14 – 19 ans), la prise en compte de leurs souhaits, est un objet de préoccupation pour le GDG. Au-delà d'une bonne offre sportive, de la société de jeunesse et du Centre de rencontres, il serait souhaitable d'élargir leurs possibilités de sorties et de proposer des alternatives intelligentes aux virées en « boîtes » de la vallée du Flon à Lausanne.

4. Les aînés ont aussi été l'objet d'une attention particulière et les autorités ont engagé un dialogue constructif pour identifier leurs attentes. Un plan d'action devrait en découler ces prochains mois et le GDG apportera son concours à sa réalisation.

J- Espaces publics / Accessibilité au lac

1. Le GDG est resté sur sa faim dans ce domaine, et ce n'est pas faute d'avoir fait des propositions : square, espaces collectifs dans les plans de quartier, hôtel de la plage, cheminement piétonnier, aménagement du chemin de la Falaise. Il continuera de se manifester dans ce domaine lors de la prochaine législature.

K- Collaborations intercommunales

1. Le GDG encourage les collaborations intercommunales, qu'elles se développent le long du « barreau vertical » descendant de Begnins, dans une logique d'agglomération nyonnaise, ou avec les villages de l'Est de la commune. Dans ce sens, il accueillera favorablement les projets de fusions de communes et les encouragera, en particulier lorsque les villages voisins en prendront l'initiative.

2. Ecoles, pompiers, sécurité, santé, social, logement, aménagement du territoire, promotion économique, transport, énergie, médias... la plupart des politiques publiques sont assurées via des instances régionales et principalement le Conseil régional, où siègent nos municipaux ainsi que deux « super-conseillers communaux GDG » Le GDG insistera à la fois sur la qualité et la transparence de leur gestion, ainsi que sur la préservation des droits démocratiques des communes : initiative et intervention en cas de problème.

3. L'accueil de la petite enfance a été réorganisé par réseaux selon la volonté du Canton. A court terme pour Gland, qui conduisait une politique dynamique en la matière, ce fonctionnement intercommunal a été synonyme d'une moins grande souplesse d'adaptation et d'une hausse de certains tarifs, dont le GDG s'est préoccupé. Néanmoins, si les partenaires des autres communes jouent le jeu, 2011 devrait voir la fin de cette période de transition et tant sur le plan des tarifs que du nombre de places, des progrès devraient être observés.

L- Administration générale (dicastère conduit par G. Creteigny, syndic)

1. Le GDG a proposé et obtenu que la Municipalité passe de 5 à 7 membres, afin que notre système de milice demeure praticable pour des personnes compétentes et impliquées professionnellement, et pour renforcer la capacité de pilotage stratégique. Il a donc privilégié la qualité des institutions plutôt que la conservation du pouvoir. Néanmoins, nous sommes conscients que le fonctionnement à 7 nécessitera une révision de l'organisation interne et sollicitera la collégialité. Le GDG appuiera donc son syndic G. Creteigny dans la constitution d'une nouvelle équipe.

2. Parallèlement, il soutient la Municipalité qui adapte parcimonieusement notre administration, tant à la taille croissante de la commune qu'à la complexité des chantiers.

3. Pour répondre au mieux aux préoccupations de la population, l'accent a été mis par la municipalité sur les séances publiques, un « diagnostic communautaire », une analyse de l'image de Gland au sein de sa population, en bref, des démarches de démocratie participative, encouragées par le GDG, qui estime plus que jamais nécessaire d'impliquer la population.

V.3/PMT du 10.1.2011